Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09/11/2026
ID : 077-200087021-20260928-2026_DCS_47A-DE

23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Délibération N° 2026-047
Date de convocation : 21 septembre 2026
Nombre de délégués en exercice : 132
Nombre de délégués présents : 111
Nombre de suffrages : 111

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

_____

OBJET : N° 2026-047 Admission en non-valeur

L'an deux mil vingt-six le vingt-huit septembre, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de M. Tony PITA, Président,

***Présents** :*

Communauté de Communes des deux Morin :
ARLUISON Frédéric, titulaire - BEAUJEAN Serge, titulaire - CHAPOTOT Thomas, titulaire - CLAY Déborah, titulaire - DE SOUSA Frédéric, titulaire - DE VESTELE Philippe, titulaire - DEMAISON Maurice, titulaire - EUGENE Jean-Baptiste, titulaire - FERNANDEZ Patrice, titulaire - HORVATH Pascal, titulaire - LECOQ Claude, titulaire - LEFEBVRE Paul, titulaire - LEMAIRE Alain, titulaire - LONGATTE Sébastien, titulaire - MALVAUX Frédéric, titulaire - MAZURE Philippe, titulaire - PAIX Josiane, titulaire - PHILIPPE Grégory, titulaire - RAHAULT Sébastien, titulaire - SERVAT Valérie, titulaire - THOMINET Nicolas, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire - FRISSON Thierry, suppléant – JORAND Pascal, suppléant - ROGER Patrice, suppléant - VANCOILLIE Jacky, suppléant –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :
CALUCH Laurent, délégué titulaire - HIERNARD Thierry, délégué titulaire - IGNASIAK Alain, délégué titulaire - JACQUEMINET Joël, délégué titulaire - JOMIE Jacques, délégué titulaire - LIGONNIERE Boris, délégué titulaire - PACHOT Briac, délégué titulaire - PARDON Dominique, titulaire - SOULIER Lylian, délégué titulaire - THIBAULT Pascal, délégué titulaire - CHARPIGNON Alain, suppléant –

Communauté de Communes du Provinois :
ARTHUR Olivier, titulaire - BANNE Pascal, titulaire - BELLACHE Chantal, titulaire - BOULET Christine, titulaire - BOURDON Louis, titulaire - CAUMARTIN Pierre, titulaire - CHARPENTIER Cécile, titulaire - CLAUSS Cyril, titulaire - DAVY Jérôme, titulaire - DE BISSCHOP Brice, titulaire - DE TROYER Marc, titulaire - DELABARRE Romain, titulaire - DUGUE Florent, titulaire - FLEJO Alexandre, titulaire - FORTIN Philippe, titulaire - GALLOIS Catherine, titulaire - GODRON Guy, titulaire - LEBAT Patrick, titulaire - LEGRAND Martine, titulaire - MAISONNEUVE Philippe, titulaire - MAZZUCHELLI Olivier, titulaire - PELLICIARI Bruno, titulaire - PERNEL Fabien, titulaire - PINSARD Christophe, titulaire - PITA Tony, titulaire - POINT Denis, titulaire - SIMONY Jacques, titulaire - COUSIN Jessica, suppléante - FERTEL Nicolas, suppléant - GRELLET Frédérique, suppléante - MORIN François, suppléant - VINCENT Marie-Christine, suppléante –

Communauté de Communes du Bassée Montois :
ANDRE Valérie, titulaire - CHAINEAU Francis, titulaire - CHANTRE Brice, titulaire - CHARLE Eric, titulaire - DANIEL Pierre, titulaire - DELETTRE Isabelle, titulaire - DORMION Jean-Claude, titulaire - DRENNE Eric, titulaire - ESPIGARES Axel, titulaire - FLAMEY Francis, titulaire – GAUCHER Olivier, titulaire - GAY Colette, titulaire - GRIFFE Jérôme, titulaire - JAMBUT Gérard, titulaire - LAMBLA David, titulaire - LAMOTTE Xavier, titulaire - LAWSON Latevi, titulaire - LEGENDRE Isabelle, titulaire - LEMORE Christine, titulaire - LUCE Laure, titulaire - MAINFROY Marie, titulaire – MALVAUX Sylvie, titulaire - MARTIN José, titulaire - MULLER Jennifer, titulaire - MURITH Bernard, titulaire - PODOROJNIY Anastasia, titulaire - ROUSSEL Véronique, titulaire – SAUNIER Denis, titulaire - SOSINSKI Sandrine, titulaire - VASU Adriana, titulaire – BARTHE Christiane, suppléante - BAZIN Stéphanie, suppléante - CHANIOT Egidio, suppléant - CRATERE Gérard, suppléant - DE ROUX Julie, suppléante

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-200087021-20260928-2026_DCS_47A-DE

- LEROY Fédéric, suppléante - MARTINEZ Jean-Pierre, suppléant - MONMART Alain, suppléant - PREVOT Anne, suppléante - SAULNIER Séverine, suppléante -

Commune de Vieux Champagne :
MEDJANI Nadia, titulaire –

Commune de Vanvillé :
GOLFIER Luc, titulaire –

Commune de Saint Just en Brie : -

Excusés *:*

Communauté de Communes des deux Morin :
GRYMONPREZ Nicolas - GUIGNIER Marie-France – HUET Séverine - JOZON Michel - LEGROS Lionel - LUQUOT Cécile – MONTREDON Rozalla – SAINT-OMER Denis -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :
BEAUVALLET Pierre - CABARIBERE Florian - CARLIER Dominique - DUCREUX Jean-Pierre - DUTILLET Serge – MACHURÉ Dominique - THOS Mickael -

Communauté de Communes du Provinois :
AHLY Nino - BAALI CHERIF Chérifa – BONICI Claude – CANAPI Marie-Pierre - COGNYL Gérard – HOTIN-LETANG Julie - KARTNER Jean-Noël - MARCHAND François - PERRINO Fabien - POUYES Christophe –

Communauté de Communes du Bassée Montois :
BALLAGUET Jean-Pierre - BAUDET Jean-Pierre - BOURLETT Stéphanie - CHARPENTIER Nora – MARGOUILLA Jean-Pierre – MOREAU Nathalie - RAIN Patrick - RAY Daniel – TALBOURDET Dominique - TORRAO Jennifer - VILLIERS Nadine –

Commune de Vieux Champagne : -

Commune de Vanvillé : -

Commune de Saint Just en Brie :
MAROT Aymeric –

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :
LAFOND Marguerite -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :
de MEULENAERE Alexandre –

Communauté de Communes du Provinois :
JACOB Marc -

Communauté de Communes du Bassée Montois :
VERRIER Didier -

Commune de Vieux Champagne : -

Commune de Vanvillé : -

Commune de Saint Just en Brie : -

Pouvoirs *: -*

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS

Secrétaire de Séance : *MAZZUCHELLI Olivier*

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-200087021-20260928-2026_DCS_47A-DE

OBJET : N° 2026-047 Admission en non-valeur

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu l'instruction budgétaire et comptable **M49**

Vu la demande présentée par le comptable public de Provins relative aux deux listes de créances irrécouvrables :

- Liste 7994260333 pour 1 662,36€ TTC
- Liste 7994100033 pour 138 679,95€ TTC (dont côtes de 2011 à 2017 : 137 496,75 €)

pour un montant total de 140 342,31€

Considérant que le comptable public certifie avoir accompli toutes les diligences nécessaires au recouvrement des sommes concernées, sans succès

Considérant que l'admission en non-valeur a pour unique objet de faire disparaître des écritures du comptable les créances irrécouvrables, sans pour autant éteindre la dette (le recouvrement ultérieur restant possible si la situation du redevable s'améliore)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables présentées sur l'état du comptable public pour un montant total de 140 342,31€
  - Liste 7994260333 pour 1 662,36€ TTC
  - Liste 7994100033 pour 138 679,95€ TTC

- **PRÉCISE** que la dépense correspondante sera imputée aux comptes 6541 ou 6542 du budget S2e77

- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Tony PITA
(signature électronique)

ip
Tony PITA
Président
9 nov. 2026